



Droit et biens sur succession

Par **francoise03**, le **21/02/2015** à **18:48**

Bonjour,

Mon père est décède en décembre 2013. Je suis fille unique donc théoriquement sa seule héritière faute de testament. Le notaire de la famille m'a recherché et convoqué à son étude pour me remettre un état de ces comptes. Je n'ai eu aucune information sur les biens meuble ou immeuble que mon père aurait pu avoir de son vivant, de même je n'ai pas été informé des démarches qui ont été effectuée pour ces obsèques. A ce jour je n'arrive à avoir aucun renseignement et malgré mes divers relances le notaire qui gère le dossier reste parfaitement muet.

Quelles démarches dois-je faire et auprès de qui?

Merci de votre aide.